



## Nexans Maroc : une usine à haute performance environnementale en 2028

De nouveaux détails sur la future usine de Nexans au Maroc. Prévue pour entrer en exploitation en 2028, la plateforme de câbles moyenne tension en projet se distinguera par une conception industrielle spéciale. L'unité, qui englutit un investissement de 100 millions d'euros, intégrera ainsi le dessalement de l'eau, le recyclage en circuit fermé, le traitement des effluents et la production partielle d'énergie solaire. Pensée pour minimiser l'empreinte hydrique et énergétique, cette usine s'inscrit dans le segment stratégique «PWR-Grid» et renforce le rôle du Maroc comme base industrielle clé dans l'expansion du groupe tricolore en Afrique et au Moyen-Orient.



## Startups : lever des fonds, une nécessité sous contrainte dans un écosystème en mutation

Longtemps perçue comme un passage obligé pour toute startup ambitieuse, la levée de fonds s'impose aujourd'hui comme un exercice plus exigeant, plus long et plus risqué. Entre la rareté du financement précoce, la pression sur la rentabilité et la transformation des modèles économiques, les entrepreneurs marocains doivent composer avec une équation de plus en plus complexe. Décryptage à partir des analyses de Meriam Bessa, invitée de l'émission «L'Info en Face».

## Proparco investit 15 millions de dollars dans Adenia Entrepreneurial Fund, déjà actif au Maroc

Adenia Entrepreneurial Fund, qui a déjà réalisé un premier investissement au Maroc, renforce son tour de table avec l'entrée de Proparco à hauteur de 15 millions de dollars. Ce fonds dédié aux PME africaines a atteint son hard cap de 180 millions de dollars dès son premier Closing et prévoit d'investir dans 8 à 10 entreprises, avec des prises de participation majoritaires.



## De l'AgriTech à la Gov-Tech, les African CIO Awards 2026 consacrent les champions africains de l'IA

Les 7 et 8 avril 2026 à Marrakech, en marge du GITEX Africa, la troisième édition des African CIO Awards s'annonce comme un rendez-vous structurant pour le numérique africain. Entre projets innovants, jury d'exception et vision stratégique portée par l'intelligence artificielle, l'événement franchit un cap décisif.



**MAÎTRISER LA QUALITÉ POUR BOOSTER VOTRE CROISSANCE**

Moroccan Academy for International Studies | GOOD ADVISE COMPANY | GIAC TERTIAIRE

**Dr Houda BOURJA**  
Directrice Générale - Moroccan Academy for International Studies

**Mr Mohamed BEN SAL**  
Directeur Général - GOOD ADVISE COMPANY

**Mme Farah BAHTIT**  
Directrice Générale - GIAC Tertiaire

**MERCREDI 15 AVRIL 2026**  
**A 14H00**  
**COMPLEXE CULTUREL DE LA VILLE DE TAROUDANT**

## Transactions immobilières : de nouvelles règles strictes pour sécuriser les procurations dès juin 2026

À partir du 1er juin 2026, une nouvelle étape sera franchie dans la sécurisation des transactions immobilières au Maroc. Le ministère de la Justice amorce la mise en œuvre effective du registre des procurations relatives aux droits réels, un dispositif longtemps attendu, appelé à renforcer la transparence et la fiabilité des opérations foncières.



\*\*\*\*\*

## « POLLAR INGÉ- NIERIE ET CONSEIL » SARL AU.

\*\*\*\*

### CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/04/2026 à MARRAKECH, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : « POLLAR INGÉNIEURIE ET CONSEIL » SARL AU.

OBJET SOCIAL :

□ BUREAU

D'ETUDES, D'ENQUETES ET DE RECHERCHES EN TRAVAUX ROUTIERS ASSAINISSEMENTS VOIRIES ET TRAVAUX DIVERS.

SIEGE SOCIAL :

QUARTIER MENARA IMM AAMARA 2EME ETAGE APP 16 MARRAKECH

DUREE :

□ 99 ANS.

CAPITAL : Le capital social est fixé à

la somme de 100 000.00dh (Cent mille dirhams) divisés en 1000 parts sociales de 100.00 dhs chacune, et attribuées ainsi :

Monsieur. ABDELA-  
LI AIT YAHYA 1000  
PART Soit au total  
1000 PARTS  
GERANCE : Confiée,  
Monsieur. ABDELALI  
AIT YAHYA, pour une  
durée illimitée  
EXERCICE SOCIAL :  
Du 1er Janvier au 31  
décembre.

BENEFICES : 5 % à  
la réserve légale, le  
solde est suivant dé-  
cision de l'assemblée  
générale soit distribué  
soit reporté soit mis  
en réserve.

III/ L'immatriculation  
de la société a été  
effectué auprès du  
Registre de Com-  
merce de Marrakech,  
le 03/04/2026,  
sous le N° Analy-  
tique : 191192  
RC N° : 179495  
POUR AVIS, EX-  
TRAIT ET MENTION

\*\*\*\*\*

## « PS VISION GROUP » SARL.

\*\*\*\*

### CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/04/2026 à MARRAKECH, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION: «  
PS VISION GROUP »  
SARL.

OBJET SOCIAL :

□ PROMOTEUR IM-  
MOBILIER

□ SOUS LOCATION

□ AGENT IMMOBI-  
LIER

□ BIVOUAC TOURIS-  
TIQUE

□ ORGANISATION  
DES EVENEMENTS

□ CONSTRUCTION  
ET AMENAGE-  
MENTS

SIEGE SOCIAL :

N°08 IMMEUBLE  
ATLAS CENTER  
RUE YUGOSLAVIE  
MARRAKECH GUE-  
LIZ.

DUREE :

□ 99 ANS.

CAPITAL : Le capi-  
tal social est fixé à  
la somme de 100  
000.00dh (Cent mille  
dirhams) divisés en  
1000 parts sociales  
de 100.00 dhs cha-  
cune, et attribuées  
ainsi :

La société « FONDA-  
TIONS &VISION »  
500 PARTS

La société « PRO-  
JECT SOLUTIONS »  
500 PARTS

Soit au total 1000  
PARTS

GERANCE : Confiée,  
La société « FON-  
DATIONS &VISION  
» Représentée et

Gérée par les  
cogérantes Mr. ELK-  
HALIFA MOHAMED  
ELMEHDI, titulaire  
de la C.I.N. N°  
EE456083 et La  
société « PROJECT  
SOLUTIONS » Re-  
présentée et Gérée  
par le gérant Mr.

MAZAL DRIS,  
titulaire de la C.I.N.  
N° : EE355432, en  
qualité de cogérantes  
de la société, pour  
une durée illimitée  
EXERCICE SOCIAL  
: Du 1er Janvier au  
31 décembre.

BENEFICES : 5 %  
à la réserve légale,  
le solde est suivant  
décision de l'assem-  
blée générale soit  
distribué soit reporté  
soit mis en réserve.

III/ L'immatriculation  
de la société a été  
effectué auprès du  
Registre de Com-  
merce de Marrakech,  
le 03/04/2026,  
sous le N° Analy-  
tique : 191189  
RC N° : 179489  
POUR AVIS, EX-  
TRAIT ET MENTION

\*\*\*\*\*

## SOCIETE NAMASIN TRA- VAUX

\*\*\*\*

Au terme d'une PV  
constitutive en date de  
20/01/2026. 1-déno-  
mination : SOCIETE  
NAMASIN TRAVAUX  
2- Siège social : IMM  
B11 APPT 443 RES  
ALBOUSTANE EXT  
DAKHLA AGADIR.  
3- Capital : Est fixé à  
100.000.00 DHS, divisé  
en 1000 parts de 100  
DHS : - MR KAZIZ MO-  
HAMED 500 PARTS  
- MR IKEN MOHAMED  
500 PARTS

TOTAL 1000 PARTS

4- Objet: TRA-  
VAUX DIVERS DE  
CONSTRUCTION

5-Gérance : MR KAZIZ  
MOHAMED ET MR  
IKEN MOHAMED co-  
gérant de la société. 6 -

signature bancaire : La  
société a engagé pour  
tous signature ban-  
caire, la signature de :  
MR IKEN MOHAMED

7- Duré : 99 ans à  
compter sa constitution  
définitive. 7- Dépôt

légal :Il a été effectué  
au greffe de tribunal de  
commerce d'AGADIR  
le 26/02/2026

sous le N°0160203 RC  
N° 67661

\*\*\*\*\*

## « FERK DE TRAVAUX DIVERS » SARL AU.

\*\*\*\*

### CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/04/2026 à MARRAKECH, il a été établi les statuts d'une SARL D'AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : « FERK DE TRAVAUX DIVERS » SARL AU.

OBJET SOCIAL :

□ TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS

□ NEGOCIANT

□ IMPORT-EXPORT

□ TRAVAUX DE BATIMENT TOUS CORPS D'ETAT

□ CONSTRUCTION ET RENOVATION DES BATIMENTS

□ TRAVAUX DE MAÇONNERIE GENERALE

□ TRAVAUX DE PEINTURE ET REVETEMENT

□ TRAVAUX D'ELECTRICITE DE BATIMENT

□ TRAVAUX DE PLOMBERIE ET SANITAIRES

□ TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS ET ALUMINIUM

□ TRAVAUX

D'ETANCHEITE

□ TRAVAUX DE

CARRELAGE ET

MARBRE

□ TRAVAUX DE

PLATRE ET DECO-

RATION

□ AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

□ TRAVAUX DE TERRASSEMENT

□ FOURNITURE

DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

SIEGE SOCIAL :

MAG DR AGADIR

SBAI LALLA TAKER-

KOUSTE OUZGUITA

AMIZMIZ EL HAOUZ

MARRAKECH

DUREE :

□ 99 ANS.

CAPITAL : Le capi-

tal social est fixé à

la somme de 100

000.00dh (Cent mille

dirhams) divisés en

1000 parts sociales de

100.00 dhs chacune,

et attribuées ainsi :

Monsieur ABDERRA-

HIME AIT LAHCEN

1000 parts

Soit au total 1000

parts

GERANCE : Confiée,

Monsieur ABDERRA-HIME AIT LAHCEN une durée illimitée et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

III/ L'immatriculation de la société a été effectué auprès du Registre de Commerce de Marrakech, le 02/04/2026, sous le N° Analytique : 191160 RC N° : 179453

POUR AVIS, EX-TRAIT ET MENTION

\*\*\*\*\*

## SOCIETE STRUCTSUD ENGINEERING

\*\*\*\*

Au terme d'une statuts constitutive en date de 27/03/2026.

1-dénomination : SOCIETE STRUCTSUD ENGINEERING

2- Siège social : IMM

B11 APPT 443 RES

ALBOUSTANE EXT DAKHLA AGADIR.

3- Capital : Est fixé

à 100.000.00 DHS,

divisé en 1000 parts

de 100 DHS : - EL

YAHYAOUI ABDEL-

JAOUAD 1000 PARTS

TOTAL 1000 PARTS

4- Objet: ETUDE

CONCEPTION REA-

LISATION ET SUIVI

DES PROJETS

GENI CIVIL BATI-

MENTS ET TRAVAUX

PUBLICS

5-Gérance : EL

YAHYAOUI ABDEL-

JAOUAD gérant de la

société. 6 - signature

bancaire : La société

a engagé pour tous

signature bancaire, la

signature de :

EL YAHYAOUI ABDEL-

JAOUAD

7- Duré : 99 ans à

compter sa constitution

définitive. 7- Dépôt

légal :Il a été effectué

au greffe de tribunal de

commerce d'AGADIR

le 03/04/2026

sous le N°161033 RC

N° 68221

\*\*\*\*\*

## LA SOCIETE « BELHASSAN AGRO QUALITY»

\*\*\*\*

### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/03/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique.

DENOMINATION: BELHASSAN AGRO QUALITY

OBJET : GESTION D EXPLOITATIONS COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES OU

AGRICOLE DE SERVICE CIVIL OU MILITAIRE (ENTRE-

PRENEUR DE LA). DUREE SOCIALE : 99ans

SIEGE SOCIAL : C /O STE A&A KHADAMAT N 1525

N 05 CITE ASSALAM AGADIR (M).

CAPITAL : le capital est fixé à 100 000,00 dhs.

GERANCE : est confiée à BRAHIM IDOUJAA.

Inscrite au registre de commerce analytique du tribunal de du commerce d'Agadir N

161074 le 02/04/2026 imatriculation N° 68237

\*\*\*\*\*

## **RDLINE SARL AU** \*\*\*\*

### CONSTITUTION

Au terme d'un acte SSP en date du 06/03/2026, il a été établi les statuts d'une société responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques :

1) Dénomination :

RDLINE SARL AU.

2) Forme juridique :

SARL d'associé

unique.

3) Objet :

□ 1/ TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES

DONTLE TONNAGE

AGRÉÉ EST

INFÉRIEUR À 15

TONNES (ENTRE-

PRENEUR DE)

TRANSPORT IN-

TERURBAIN.

□ 2/ TRANSPORT

DE MARCHANDISES

PAR AUTOMOBILES

DONTLE TONNAGE

AGRÉÉ EST

INFÉRIEUR À 15

TONNES (ENTRE-  
PRENEUR DE)

TRANSPORT UR-  
BAIN.

□ 3/ TRANSPORT DE  
DÉPÊCHES (ENTRE-  
PRENEUR DE).

4) Siège : NR 49 RUE  
08 BLOC 03 BIR AN-  
ZARANE TIKIOUINE  
AGADIR.

5) Durée : 99 ans.

6) Capital : Fixé en  
100.000,00Dhs, divisé  
en 1000 parts de 100

dhs chacune libérés  
souscrites attribuées à  
l'associée unique : M.

LIHYAOUI ACHRAF.

7) Gérance : M. LI-  
HYAOUI ACHRAF est  
nommé gérant asso-  
cié unique de la socié-

té pour une durée  
indéterminée.

8) Signature so-  
ciale : M. LIHYAOUI  
ACHRAF, titulaire de

la CIN n° JB509818  
est de désigné si-  
gnataire unique de la

société pour tous les

documents bancaires  
et administratives...  
etc

9) Le dépôt légal est  
effectué au secrétariat  
greffier de tribunal  
de commerce d'Aga-  
dir sous le numéro  
160618 en  
date du 25/03/2026.

\*\*\*\*\*

## **SOCIETE « TRAN- SIT IBAN » SARL.** \*\*\*\*

### LIQUIDATION DE LA SOCIETE

Au terme d'un pro-  
cès-verbal d'une  
assemblée générale  
extraordinaire à Aga-  
dir en date du 25  
Février 2026 il a été  
décidé :

D'approuver toutes  
les opérations de  
liquidation de la so-  
ciété TRANSIT IBAN  
sarl, Au  
capital de Cent Mille

dirhams, dont le siège  
de la liquidation est  
fixé à N°1 RUE 822  
CITE  
EL MASSIRA AGA-

DIR, depuis sa disso-

lution jusqu'à ce jour,  
adopte et ratifie sans  
réserve ledit rapport  
purement et simple-  
ment sans aucune  
réserve dans tout  
son contenue.

De donner sans  
aucune réserve à Mr.  
EL BOUIHI MILOUD,  
décharge pleine et

entière de son  
mandat de liquida-  
teur du quitus définitif

de sa gestion depuis  
la dissolution anti-  
cipée de la société  
jusqu'à ce jour.

De déclarer que les  
opérations de liqui-  
dation de la société  
sont virtuellement  
terminées et pro-  
nonce la clôture de  
ladite liquidation à  
compter de ce jour.

De donner tous  
pouvoirs au porteur  
d'un extrait ou  
copie du présent  
procès-verbal pour  
effectuer tous dépôts  
et autres formalités  
légalés.

Le dépôt légal a été  
effectué au tribu-  
nal de Commerce

d'Agadir le 27 Mars  
2026 sous le numéro  
160633.

\*\*\*\*\*

## **SOCIÉTÉ GMN PROMO** \*\*\*\*

Liquidation de la so-  
ciété GMN PROMO  
Au terme de l'acte  
SSP relatif à la dé-  
cision des associés  
de la société GMN  
PROMO

SARL Société à res-  
ponsabilité limité en  
date du 02 FEVRIER  
2026, et faisant suite

à la décision de  
dissolution anticipé  
prise procès-verbal  
extraordinaire le 01

FEVRIER  
2026 il a été décidé  
l'approbation du rap-  
port de liquidateur et

la clôture de la  
liquidation de la  
société

Le dépôt a été effec-  
tué auprès du tribu-  
nal de commerce  
de FES le 30 MARS  
2026 sous le

N° 22762 et imma-  
triculé au registre du  
commerce sous le N°  
49797 .

\*\*\*\*\*

**« DERTOVA  
GROUP » SARL AU.**  
\*\*\*\*

Constitution d'une

Société

- N° Registre de

Commerce : 11799

TAROUDANT

ICE :

003920684000057

Aux termes d'un

acte SSP en date du

02/03/2026, il a été

établi les statuts

d'une Société à Res-

ponsabilité Limitée à

associé unique dont

les caractéristiques

sont les suivantes :

- Dénomination : «

DERTOVA GROUP »

SARL AU.

- Objet :

☐ E-COMMERCE.

☐ NEGOCIANT.

- Siège Social : DOMI-

CILIE CHEZ CENTRE

D'AFFAIRE L'AVENIR

A IMM EL

KHIATI 3EME ETAGE

APT N° 05 AVENUE

HASSAN II MHAITA

TAROUDANT

Durée : 99 ans.

- Capital : 100.000,00

Dh.

- Gérance: Mr AATAR

TAHA.

- Associés : Mr AA-

TAR TAHA 1000 parts

sociales.

- Dépôt légal : le

dépôt légal a été

effectué au greffe du

tribunal de 1ère

instance de Taroudant

le 04/03/2026 sous le

N° 77.

\*\*\*\*\*

**FCP AD CAPITAL  
MULTISTRATEGIE**  
\*\*\*\*

FONDS COMMUN

DE PLACEMENT

AGREE PAR DECI-

SION DE

L'AUTORITÉ MARO-

CAINE DU MARCHE

DES CAPITAUX

EN DATE DU

25/02/2026 SOUS LE

N° GP26027

Constitution

I/ Aux termes d'un

acte sous seing privé

en date du 25 février

2026, il a été établi le

règlement de gestion

d'un fonds commun

de placement dont les

caractéristiques sont

les suivantes :

Dénomination : AD

CAPITAL MULTIS-

TRATEGIE

Durée : 99 années à

compter de la date du

dépôt au Greffe du

Tribunal du présent

règlement de gestion

par les fondateurs du-

dit FCP, sauf les cas

de dissolution antici-

pée ou de prorogation

prévue

par le présent règle-

ment.

ETABLISSEMENT

DEPOSITAIRE : CRE-

DIT DU MAROC sis

à 201, Bd d'Anfa à

Casablanca.

ETABLISSEMENT DE

GESTION : La société

AD CAPITAL ASSET

MANGEMENT, Socié-

té Anonyme et dont le

siège social est sis au

411 Route D'El Jadi-

da, 1er étage, Oasis,

Casablanca 1

er commissaire aux

comptes : Le cabinet

A .SAAIDI & ASSO-

SAIADI.

Montant des ap-

ports INITIAUX

: (1.000.000,00)

Dirhams divisé en

(1.000,00) parts de

(1.000,00)

Dirhams de valeur

nominale chacune,

entièrement sous-

crites.

Le montant initial

a été constitué en

totalité en versement

en numéraire.

Montant de l'actif net

au dessous duquel il

ne peut être procédé

au rachat des parts :

500 000.00 Dhs.

II/ Le dépôt légal a

été effectué auprès

du Greffe du Tribu-

nal de Commerce

de Casablanca, le

03/04/2026 sous le

numéro 1019157.

POUR EXTRAIT ET

MENTION

\*\*\*\*\*

**SOCIÉTÉ «  
DRIVELOK SARL »**  
\*\*\*\*

En vertu d'un acte

sous seing privé en

date du 06/03/2026,

l'assemblée géné-

rale de la société «

DRIVELOK SARL »

(au capital social de

500.000,00 dirhams,

sise à Lot île Verte

Rue Tarik Ibnou

Ziat lot 22 mag 9-Tit

Mellil- Casablanca et

immatriculée au re-

gistre de commerce

de Casablanca sous

le numéro 701905) a

décidé de dissoudre

la société et nommer

Monsieur Moulay

Brahim BELGHITI

en qualité de liqui-

dateur de la société

et de fixer l'adresse

suivante comme

adresse de liquida-

tion : 23 Lot Assa-

kane Al Anik Etage

4 Bureau N° 10 Ain

Chock Casablanca.

Le PV de l'assem-

blée générale a été

déposé au tribunal

de commerce de

Casablanca en date

du 30/03/2026 sous

le numéro 13480.

\*\*\*\*\*

## SOCIETE MA- GHREB FINANCE &BUSINESS

\*\*\*\*

### AVIS DE CONSTITU- TION

DE SOCIETE MA-  
GHREB FINANCE  
&BUSINESS

SOCIETE A RES-  
PONSABILITE LI-  
MITE

AU CAPITAL DE  
100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : 228,  
BD MOHAMED V,  
9ème Étage, Casa-  
blanca

RC N° : 710363

I- Aux termes d'un  
acte sous seing privé  
en date du 09 janvier  
2026 à Casablanca, il  
a été établi les sta-  
tuts d'une société à  
responsabilité limitée  
dont les caractéris-  
tiques sont les sui-  
vantes :

• Dénomination :  
MAGHREB FINANCE  
& BUSINESS

• Forme juridique :  
SARL

• Objet social :

La société a pour ob-  
jet, tant au Maroc qu'à  
l'étranger :

- Le conseil et l'as-  
sistance en gestion,  
finance, comptabilité,  
fiscalité et stratégie  
d'entreprise ;
- L'ingénierie fi-  
nancière, l'étude,  
la conception et le  
montage de projets  
d'investissement ;
- La création et la  
gestion d'entreprises,  
ainsi que l'accompa-  
gnement des inves-  
tisseurs et porteurs  
de projets dans leurs  
démarches adminis-  
tratives et financières ;
- Le développement  
et la commercialisa-  
tion de solutions infor-  
matiques et digitales,  
notamment la concep-  
tion, la réalisation et la  
maintenance de logi-  
ciels, d'applications et  
de sites web ;
- Le négoce, l'importa-  
tion, l'exportation,  
la représentation, la  
distribution et la  
commercialisation de  
tous produits, biens,  
matériels et services ;
- La participation  
directe ou indirecte de  
la société dans toutes  
entreprises, groupe-  
ments ou opérations

ayant un objet simi-  
laire ou connexe ;

- Et, d'une manière  
générale, toutes opé-  
rations commerciales,  
financières, indus-  
trielles, mobilières ou  
immobilières se ratta-  
chant directement ou  
indirectement à l'objet  
social ou susceptible  
d'en favoriser le déve-  
loppement.

• Siège social : 228,  
BD MOHAMED V,  
9ÈME ÉTAGE, CASA-  
BLANCA

• Durée : 99 ans.

• Capital social : Le  
capital social est fixé  
à 100.000,00 dirhams,  
divisé en 1000 parts  
sociales de 100

dirhams chacune et

attribué comme suit :

- Mr Imad ADACHI :

50 000.00 DHS

- Mr Souhail FILAHI :

50 000.00 DHS

-----  
Total : 100 000.00

DHS

• Année social :

L'année social com-  
mence le 1er janvier

et se termine le 31

décembre.

• Gérance : Mr Imad

ADACHI et Mr. Sou-

hail FILAHI sont  
nommés co-gérants  
de la société pour  
une durée illimitée.  
II- Le dépôt légal  
a été effectué au  
greffe du tribunal de  
commerce de Casa-  
blanca, le 09 janvier  
2026, sous le numé-  
ro 710363.

\*\*\*\*\*

## SOCIÉTÉ " SEA & CO " SARL

\*\*\*\*

En vertu d'un acte  
sous seing privé daté  
du 02/03/2026, la  
société " Sea & Co  
" SARL a été consti-  
tuée dont :

- Forme : Société

à Responsabilité  
Limitée

- Siège social : R75

Bd Anfa Angle Rue

Clos de Provence

8ème étage App

b-103-2000, Casa-

blanca

- Objet social :

l'achat, l'import, la

vente locale, l'export,

la conception, la

fabrication, la trans-

formation, l'assem-

blage, la finition et la

commercialisation de

vêtements, acces-  
soires et articles  
textiles, toutes caté-  
gories confondues (  
prêt à porter ; linge-  
rie, sport, vêtements  
professionnels,  
textiles techniques,  
etc.)

- Capital social:

30.000,00 dirhams

divisé en 300 parts

sociales souscrites

et libérées en numé-

raire par :

- Monsieur Ismail

BELGHITI : 100

parts sociales

- Monsieur Ismail

LAZRAK : 100 parts

sociales

- Monsieur Ghali

HSISSEN : 100 parts

sociales

- Numéro du registre

de commerce :

722211- Casablanca

- Gérant : Monsieur

Ismail BELGHITI .

Le dossier a été dé-

posé au tribunal de

commerce de Casa-

blanca via la plate-

forme électronique

Directentreprise en

date du 19-03-2026

- sous le numéro

1017788.cié

\*\*\*\*\*

« DIGIWIN »

\*\*\*\*

CHANGEMENT DE LA DENOMINATION –MODIFICATION DE L’OBJET SOCIAL- AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL –DEMISSION DU COGERANT – NOMINATION DES NOUVEAUX COGERANTS - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes d’un acte sous-seing privé en date du 08/01/2025

La collectivité des associés décide de :  
Changer la dénomination de la société qui devient « ATLAS TECHVENTURE ».

Modifier l’objet social de la société qui sera désormais :

La fourniture de prestations de services informatiques, digitaux et multimédias, ainsi que la conception, le développement, la programmation et la distribution de logiciels et de solutions logicielles dématérialisées, destinés aux opérateurs au Maroc et à l’étranger des secteurs de solutions

technologiques et électroniques de paiements mobiles dans les points de vente destinés au grand public, ainsi que toute activité pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités précitées, y compris la création des sites, des cours supplémentaires, des recherches, et tout ce qui se rattache de près ou de loin à l’informatique et aux multimédias dans les secteurs précités ;  
Les services liés à la publicité en ligne, la communication, la gestion de campagnes et de placements publicitaires, et tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la publicité, destinées opérateurs des secteurs de solutions de paiements mobiles dans les points de vente destinés au grand public ;  
L’import, l’export et la distribution de tout produit ou matières informatiques ;  
La participation directe ou indirecte dans toute entreprises

ou sociétés existantes ou à créer, au Maroc et à l’étranger, opérant dans les secteurs des solutions technologies et électroniques de paiements mobiles dans les points de vente destinés au grand public ;  
Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant aux activités des secteurs de solutions technologiques et électroniques de paiements mobiles dans les points de vente destinés au grand public ou susceptibles de favoriser le développement de la société dans ces secteurs.

Augmenter le capital d’une somme de 900.000,00 Dhs, en numéraire pour le porter à 1.000.000,00 Dhs, et ce par la création de 9.000 parts sociales d’une valeur de 100 Dhs chacune intégralement libérées et réservées à :  
La société BMIT HOLDING à concurrence

de 1387 parts nouvelles ;  
La société HAS HOLDING à concurrence de 443 parts nouvelles ;  
La société DIRAYA PARTICIPATIONS à concurrence de 3.962 parts nouvelles ;  
La société JIM INVEST à concurrence de 378 parts nouvelles en sa qualité de nouvelle associée ;  
La société KLEM GROUP à concurrence de 2.830 parts nouvelles ;  
Agréer en tant que nouveaux Associés :  
La société DIYARA PARTICIPATIONS SARL AU  
La société JIM INVEST SARL  
La société KLEM GROUP SA  
Accepter la Démission du Cogérant Monsieur SAAD AYOUCHE et lui accorde quitus de sa gestion.  
Nommer en qualité des nouveaux cogérants pour une durée indéterminée : Monsieur TAHRI

HASSANI EL GHALY- Monsieur AHMED KADIRI  
La société sera valablement engagée par la signature conjointe de Monsieur TAHRI JOUTEI HASSANI EL GHALY et Monsieur KADIRI AHMED Ou Monsieur TAHRI JOUTEI HASSANI EL GHALY et Monsieur HATIM MAHMOUD JALAL BENSAID.  
Modification corrélative des articles 2,3,6,7 et 13 des statuts ;  
Mise à jour des statuts ;  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 26/03/2026 sous le n°1018075.  
Pour extrait et mention.

\*\*\*\*\*

## « MAROC DEVENIR »

\*\*\*\*

CESSION DES PARTS SOCIALES - DONNATION DES PARTS SOCIALES - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 30/12/2025, La collectivité des associés décide : L'agrément des donations des parts intervenues entre : Monsieur Patrick

BARRAU donateur de 60 parts sociales à Madame Aicha MEHDI, donataire desdites parts sociales ; Monsieur Patrick BARRAU donateur de 200 parts sociales à Madame Zahra ZEROUAL, donataire desdites parts sociales ;

L'agrément des cessions des parts intervenues entre : Monsieur Patrick BARRAU cédant de

500 parts sociales à La société MEHDI BENAOUZ EXPERTIES, cessionnaire desdites parts sociales ;

La modification des articles 6 et 7 des statuts ; La mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Temara en date du 10/03/2026 du sous le n°19418

Pour extrait et mention.

\*\*\*\*\*

## « ALTOKHY GROUP »

\*\*\*\*

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 16/02/2026, L'associé unique décide :

L'Extension de L'objet Social à l'activité de : Tous travaux de constructions, d'entretien et de rénovation de bâtiments, notam-

ment maçonnerie, aménagement, peinture, carrelage, plomberie, terrassement, électricité, étanchéité, revêtement de sols et muraux, décoration d'intérieur, menuiserie de l'aluminium et entretiens divers (adduction de gaz et d'eau potable, assainissement, irrigation, électricité et télécommunications) ;

La rénovation et à l'entretien en général des bâtiments ; Tous travaux de bâtiment, intérieur et extérieur ; construction, et autres ;

L'exécution et la réalisation de tous chantiers ou travaux d'installation commerciale, la distribution de matériaux de construction (carreaux, fer, etc...) de matériels et engins divers ;

Toutes études de projets, tous travaux se rattachant à la construction, notamment : la fourniture de matériels et l'installation de réseau divers Modification de l'article 2 des statuts ;

Mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 05/03/2026 sous le n°1015205.

Pour extrait et mention.

\*\*\*\*\*

## AFRICULTURE

\*\*\*\*

Société Anonyme au capital de 300.450.000 Dirhams

Siège social : Casablanca – 29 Rue de Lille 2 ème étage Appt 4 Roches Noires

Registre de Commerce de Casablanca numéro 469.327 DISSOLUTION DE LA SOCIETE

Suite à la fusion-absorption de AFRICULTURE par ZALAR FARMS I. Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2025, il a été décidé ce qui suit :

- Constatation et ap-

probation de la fusion sur le plan juridique à compter de la date de ladite assemblée générale ordinaire et effet comptable et fiscal rétroactif à compter du 1 er janvier 2025, conformément aux stipulations du traité de fusion et de l'article 162-II du code général des impôts ;

- Constatation de la dissolution anticipée sans liquidation de AFRICULTURE ;

- Constatation de la transmission universelle du patrimoine de AFRICULTURE au profit de ZALAR FARMS en contrepartie de l'émission d'actions nouvelles de ZALAR FARMS au profit des actionnaires de AFRICULTURE selon la parité d'échange déterminée dans le traité de fusion.

II. Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 30 décembre 2025 sous le numéro 1005439.

1005439.